

COMMUNIQUE DE PRESSE**Bruxelles, le 26 mai 2026 - 17h45 CET**

L'information contenue dans ce communiqué de presse constitue une information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Résultats de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 mai 2026

Viohalco SA annonce que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu le 26 mai 2026. Lors de l'assemblée, des actionnaires représentant 183.479.851 actions (à savoir 70,79% du total des 259.189.761 actions existantes) étaient présents ou représentés. Cela répond aux conditions de quorum requis par les statuts de la société.

Les décisions suivantes ont été adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 mai 2026 (l'Assemblée) :

- Approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025, y compris l'affectation du résultat y indiquée et la distribution d'un dividende brut de 0,27 EUR par action.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 183.478.940 (99,999% des actions présentes ou représentées), contre : 0 (0% des actions présentes ou représentées), abstentions : 911 (0,001% des actions présentes ou représentées).

- Décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 183.472.581 (99,996% des actions présentes ou représentées), contre : 0 (0% des actions présentes ou représentées), abstentions : 7.270 (0,004% des actions présentes ou représentées).

- Décharge au commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 183.472.581 (99,996% des actions présentes ou représentées), contre : 0 (0% des actions présentes ou représentées), abstentions : 7.270 (0,004% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Michail Stassinopoulos, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027. M. Stassinopoulos sera rémunéré pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 182.161.056 (99,281% des actions présentes ou représentées), contre : 1.318.795 (0,719% des actions présentes ou représentées), abstentions : 0 (0% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027. M. Stassinopoulos sera rémunéré pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 183.380.715 (99,946% des actions présentes ou représentées), contre : 99.136 (0,054% des actions présentes ou représentées), abstentions : 0 (0% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Evangelos Moustakas, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027. M. Moustakas sera rémunéré pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 182.234.772 (99,321% des actions présentes ou représentées), contre : 1.244.168 (0,678% des actions présentes ou représentées), abstentions : 911 (0,001% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean Charles Faulx, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027. M. Faulx sera rémunéré pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 182.234.772 (99,321% des actions présentes ou représentées), contre : 1.244.168 (0,678% des actions présentes ou représentées), abstentions : 911 (0,001% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Thanasis Molokotos, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027. M. Molokotos sera rémunéré pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 182.255.808 (99,332% des actions présentes ou représentées), contre : 1.223.132 (0,667% des actions présentes ou représentées), abstentions : 911 (0,001% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Xavier Bedoret, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027. M. Bedoret sera rémunéré pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 182.234.772 (99,321% des actions présentes ou représentées), contre : 1.244.168 (0,678% des actions présentes ou représentées), abstentions : 911 (0,001% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Patrick Kron, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027. M. Kron sera rémunéré pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 180.176.610 (98,199% des actions présentes ou représentées), contre : 3.302.330 (1,800% des actions présentes ou représentées), abstentions : 911 (0,001% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Marion Jenny Steiner Stassinopoulos, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027. Mme. Steiner Stassinopoulos sera rémunérée pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 182.166.009 (99,283% des actions présentes ou représentées), contre : 1.312.931 (0,716% des actions présentes ou représentées), abstentions : 911 (0,001% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Margaret Zakos, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027. Mme Zakos sera rémunérée pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 180.296.381 (98,264% des actions présentes ou représentées), contre : 3.182.559 (1,735% des actions présentes ou représentées), abstentions : 911 (0,001% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur indépendant de M. Efthimios Christodoulou, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale

ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027; M. Christodoulou remplit les critères d'indépendance prescrits par l'article 7:87 du Code belge des sociétés et des associations et par le principe 3.5 du Code belge de Gouvernance 2020 comme détaillé dans l'ordre du jour de la convocation et sera rémunéré pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation. Il est noté qu'il a renoncé à toute sa rémunération.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 181.316.404 (98,821% des actions présentes ou représentées), contre : 2.162.536 (1,178% des actions présentes ou représentées), abstentions : 911 (0,001% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur indépendant de Mme Kay Marie Breeden, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027; Mme Breeden remplit les critères d'indépendance prescrits par l'article 7:87 du Code belge des sociétés et des associations et par le principe 3.5 du Code belge de Gouvernance 2020 et sera rémunérée pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 183.464.747 (99,992% des actions présentes ou représentées), contre : 15.104 (0,008% des actions présentes ou représentées), abstentions : 0 (0% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur indépendant de Mme Astrid de Launoit, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027; Mme de Launoit remplit les critères d'indépendance prescrits par l'article 7:87 du Code belge des sociétés et des associations et par le principe 3.5 du Code belge de Gouvernance 2020 et sera rémunérée pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 183.464.747 (99,992% des actions présentes ou représentées), contre : 15.104 (0,008% des actions présentes ou représentées), abstentions : 0 (0% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur indépendant de Mme Bernadette Christine Blampain, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027; Mme Blampain remplit les critères d'indépendance prescrits par l'article 7:87 du Code belge des sociétés et des associations et par le principe 3.5 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et sera rémunérée pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 182.478.929 (99,454% des actions présentes ou représentées), contre : 1.000.922 (0,546% des actions présentes ou représentées), abstentions : 0 (0% des actions présentes ou représentées).

- Renouvellement du mandat d'administrateur indépendant de Mme Marina Sarkisian Ochanesoglou, pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2027. Mme Sarkisian Ochanesoglou remplit les critères d'indépendance prescrits par l'article 7:87 du Code belge des sociétés et des associations et par le principe 3.5 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et sera rémunérée pour son mandat conformément à la politique de rémunération approuvée par cette Assemblée sous le point 9 de l'ordre du jour de la convocation.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 182.794.401 (99,626% des actions présentes ou représentées), contre : 685.450 (0,374% des actions présentes ou représentées), abstentions : 0 (0% des actions présentes ou représentées).

- Confirmation de la décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue le 27 mai 2025 de nommer PwC Reviseurs d'entreprises SRL, représentée de manière permanente par Alexis Van Bavel, pour la mission d'assurance limitée sur les informations de durabilité de la Société ; et confirmation que la durée de ce mandat est de trois ans, qu'il a débuté le 27 mai 2025 et qu'il prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels de l'exercice se terminant le 31 décembre 2027; et fixation des honoraires annuels.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 183.478.940 (99,999% des actions présentes ou représentées), contre : 911 (0,001% des actions présentes ou représentées), abstentions : 0 (0% des actions présentes ou représentées).

- Approbation de la politique de rémunération révisée, telle qu'elle figure dans le rapport annuel 2025.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 179.589.148 (97,879% des actions présentes ou représentées), contre : 3.890.703 (2,121% des actions présentes ou représentées), abstentions : 0 (0% des actions présentes ou représentées).

- Approbation du rapport de rémunération relatif à l'exercice social de 2025 tel que repris dans le rapport annuel 2025.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides : 183.479.851 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de votes pour : 183.437.989 (99,977% des actions présentes ou représentées), contre : 41.862 (0,023% des actions présentes ou représentées), abstentions : 0 (0% des actions présentes ou représentées).

A propos de Viohalco

Viohalco est une société holding établie en Belgique des sociétés métallurgiques de premier plan en Europe. Elle est cotée sur Euronext Bruxelles (VIO) et sur Euronext Athènes (BIO). Les sociétés de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en aluminium, en cuivre, de câbles, d'acier, ainsi que de tubes d'acier et sont engagées dans la fabrication durable de produits et de solutions innovants, de haute qualité et à valeur ajoutée pour un éventail de clients dynamiques répartis dans

le monde entier. Disposant de sites de production en Grèce, Bulgarie, Roumanie, au Royaume-Uni et en Macédoine du Nord et des participations dans des sociétés avec des installations de production en Turquie et aux Pays-Bas, les sociétés de Viohalco génèrent collectivement un chiffre d'affaires consolidé annuel de 7,2 milliards d'euros (2025). Le portefeuille de Viohalco comprend également un segment R&D et de technologie. De plus, Viohalco et ses sociétés possèdent des actifs immobiliers, principalement en Grèce, qui créent de la valeur ajoutée grâce à leur développement commercial.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site à l'adresse www.viohalco.com.